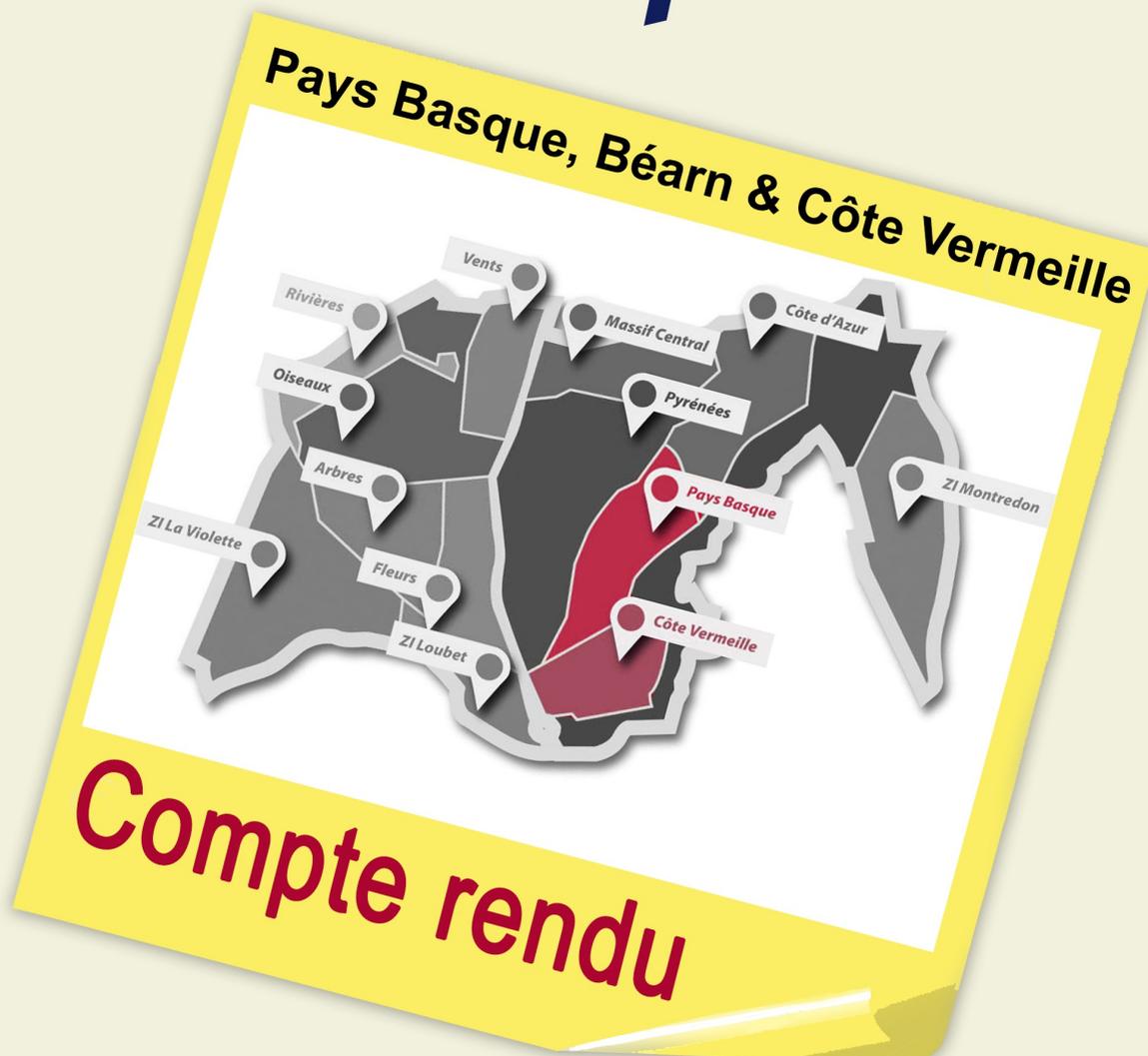


Marc Péré et le Conseil Municipal
vous invitent à participer au

Conseil de quartier



Mercredi 30 septembre 2015
à 20h

Salle C1
Maison des Sports

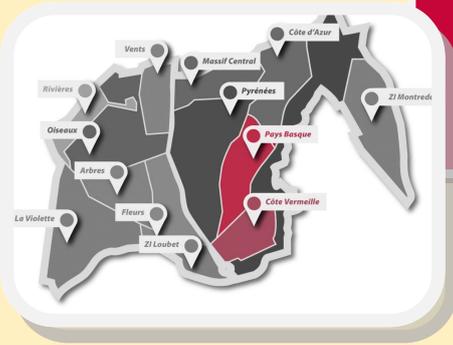


▶ appli l'union connect



▶ mairie-lunion.fr

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER PAYS BASQUE, BEARN ET CÔTE VERMEILLE DU 30 SEPTEMBRE 2015



La réunion a porté sur les thèmes suivants :

- la Circulation
- l'Environnement
- Questions diverses

Elus présents :

- Marc Péré, Maire
- Yvan Navarro, 1er adjoint en charge de l'action sociale
- Jean-Marie Vitrac, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
- Brigitte Bec, adjointe en charge de la culture
- Sylvie Piérot, adjointe en charge de la communication
- Monique Guedes, adjointe à l'emploi et à la vie économique
- Frédéric Bamière, conseiller délégué à l'Environnement et au développement durable



Marc Péré ouvre la réunion sur l'importance que revêtent à ses yeux ces conseils de quartiers, expression directe de la parole des Unionais, avec leurs questions, leurs préoccupations quotidiennes, leur volonté de savoir et de comprendre. La ville est découpée en 5 quartiers, dont chacun fait l'objet d'un conseil annuel.

Si les rues du « Pays Basque et Béarn » n'avaient pas encore été concernées, le quartier de la Côte Vermeille connaît son 2^{ème} conseil après celui du 24 septembre 2014.

Questions soulevées le 24/09/14 lors du conseil « Côte Vermeille »

- **Problème de cohabitation piétons cyclistes**
Expérience « abords du lac sans vélo » cet été. Réflexion de la commission citoyenne « déplacements »
- **Revoir sens de circulation Argelès car nombreux virages sans visibilité**
Sens unique instauré après concertation.
- **Où en est le projet passerelle?**
Budgétisé par la Métropole. Travaux en 2016. 400 000 €.
- **Feu trop bref carrefour Bessières sens Bessières-Bayonne. Flèches au sol du carrefour route de Bessières à revoir.**
En cours avec la Métropole.
- **Abords du lac sales . Jeux ? Toilettes ? Nuisances voisinage des hôtels ...**
Dossiers en cours, suivi par la commission citoyenne environnement. Sanitaires prochainement implantés (coût 50 000€) ainsi que des jeux. Les tables seront éloignées des habitations. Barbecues en dur. Il faut signaler les nuisances à la Police Municipale, qui fait des rondes régulières.
- **Entretien des caminots (haies, éclairage, bancs..)**
Si goudronnés = Métropole, si non goudronnés= ville. Délaiés par ancienne municipalité. Programmation à établir avec le Pôle territorial Nord.
- **Trous dans les espaces verts près de la jardinerie**
A faire
- **Quelles infos concernant les dangers de crue?**
Diffusion prochaine du DICRIM (document d'information sur les risques majeurs.)
- **Alarme qui sonne dans une zone industrielle près rocade**
Problème réglé
- **Mur anti bruit non entretenu**
A venir



Questions portant sur la circulation

- **La vitesse**

M. le Maire est favorable à l'instauration de zones 30 dans L'Union. Il faut savoir que les zones 30 donnent priorité aux piétons sur toute la rue. Même si les priorités à droite ne sont pas assez respectées, elles seront maintenues car elles contribuent à ralentir les voitures.

- **Rues en sens unique**

Demande est faite pour les rues d'Ascain (modification de sens), de Nay et d'Ustarritz, les rues Pierre Lys et rue d'Argelès.

- **Carrefours dangereux**

Rue de Montcalm/rue de Biarritz, avenue de Gavarnie/rue du pic d'Arbizon ; rue de Ronceveaux/avenue de Montlouis. La Métropole a mis à l'étude la réfection des 2 intersections, Av de Montcalm/av de Mont Gavarnie et Av de Gavarnie/rue du Pic d'Arbizon, rue de Pau . Le croisement de la route de Toulouse vers le chemin de St Caprais (direction Balma) est très dangereux.

- **Désengorger la ville**

Cela passe par plusieurs chantiers :

- * La suppression du petit péage : travail en concertation avec les communes de St Jean, Montrabé, et Balma. La réunion du 30 aout dernier avec la société Vinci n'a pas permis d'aboutir. Une lettre conjointe sera adressée au Ministre des transports. Ce péage est en concession jusqu'en 2030.
- * Le BUN : l'échangeur 13 est en construction ; cet échangeur, 1^{er} tronçon du BUN, fera le lien entre Borderouge et Lagnaget.
- * La Halte ferroviaire : l'étude est lancée par la Région.
- * Le Plan Local de Déplacement Urbain (PLDU): à notre demande l'étude est lancé par Toulouse Métropole ; il concerne les déplacements dans L'Union. La commission citoyenne déplacements participe à la réflexion.
- * L'ouverture de l'avenue de Bayonne : dans le cadre de la même étude sur le Plan Local de Déplacement Urbain.



Environnement

- **Abords du lac**

La commission environnement participe à la réflexion sur le réaménagement de cet espace public. Les sanisettes sont budgétisées.

Les tables de pique nique seront éloignées des habitations. La circulation des chiens et des vélos est mise en cause.

Il n'y aura aucune construction sur le terrain qui jouxte l'école Montzalgulier .

- **Voirie**

Le budget annuel est de 800 000 € par an, pour près de 80 km de voirie à L'Union. Le coût d'un rond point est d'environ 600 000 €.

La réfection de la chaussée des rues des Perce Neige et des Narcisses coûte 530 000 €. Ceci explique qu'il faut établir des priorités. A L'Union, seulement 13% de la voirie est en très bon état. Les habitants de la rue de Tarbes attendent depuis longtemps la réfection de leurs trottoirs.

- **Déchèterie**

La file d'attente est souvent très longue, il faut agrandir l'endroit.

- **Enfouissement des réseaux :**

Ce sont des opérations coordonnées avec la réfection des chaussées

- **Taille des haies**

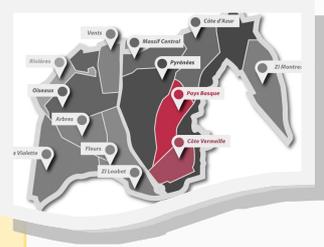
Les particuliers doivent entretenir leurs haies surtout si elles gênent la visibilité ou le passage.



Questions diverses

• La construction de nouveaux logements

La Métropole fixe à chaque commune sa feuille de route en matière de construction de logements neufs. Les élus ont pu négocier une baisse du nombre imposé : 105 logements par an à construire jusqu'en 2019, dont 57 logements sociaux.



Ne pas respecter cette injonction expose la commune à une lourde taxe, et à des projets imposés par les autorités. C'est ce qui s'est produit à l'angle de la rue de Toulouse et de l'avenue des Pyrénées, sur la propriété dite « Cadène ». La Préfecture, au regard de la situation de carence de la ville, a préempté le terrain et obligé à la construction de 65 logements sociaux.

Il arrive que des Unionnais vendent leurs villas à des promoteurs qui y construisent des immeubles, avec cependant la contrainte du respect du PLU. La municipalité s'efforce de garder la maîtrise de la construction dans la ville : le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision (cf Conseil Municipal du 28 octobre).

Le plus gros projet urbain de la mandature sera le réaménagement du cœur de ville : les Unionnais seront associés à l'élaboration du projet (lancement de la réflexion le jeudi 15 octobre).

Le parking reste un sujet de préoccupation, car la loi interdit d'imposer au locataire d'un logement social de louer également une place de parking. Marc Péré s'est adressé à Promologis, de la Résidence Grand angle, afin que les parkings soient proposés à des prix très modérés.

• Aire des gens du voyage

Le terrain qui longe la rue des vents d'Autan a été labouré afin d'éviter une nouvelle installation non réglementaire.

Ce labour contraint les cirques à s'installer près de la halle St Caprais. La Métropole devrait ouvrir 2 aires de grand passage, alors qu'elle n'en met actuellement aucune à disposition des gens du voyage.

• La piscine

Le coût de sa rénovation peut aller jusqu'à 3 millions d'€. Elle a connu une fréquentation record cet été. 18 communes au travers des écoles fréquentent la piscine. L'été les baigneurs issus d'autres communes de la Métropole sont majoritaires. Des dossiers ont été envoyés aux collectivités locales.

Les élus ont rencontré les responsables des sports au niveau du département, de la Région et de la Métropole. La commune de Saint Jean a aussi été sollicitée. Il a été demandé à la Métropole d'avoir une réflexion sur les équipements sportifs qui, comme la piscine de l'Union, sont « d'intérêt Métropolitain » car leur rayonnement dépasse celui de la commune où ils sont implantés. Les réponses positives nous laissent espérer une participation de tous au coût de cette rénovation. Son ouverture coûte 1000 €/jour.

• La programmation à la Grande Halle. Questions sur la culture

Brigitte Bec, adjointe à la culture, cite les concerts qui se sont déroulés récemment à la Grande Halle. Il a fallu renouveler la « licence spectacles », et monter une nouvelle programmation, ce qui prend du temps. C'est pourquoi les spectacles ont pu paraître moins nombreux cette année. Chaque journée d'utilisation de la Grande Halle coûte 2000 € à la commune. L'AAPU manque de salles pour ses expositions; seule la bibliothèque Plaisir de Lire permet de voir les œuvres actuellement.

• Distribution de L'Unionnais

Un nouveau mode de distribution est à l'essai, afin de rendre la livraison du magazine municipal plus efficace et plus rapide.



Les élus restent à votre écoute et donneront à vos questions des réponses concertées et fiables. Pour tout signalement d'incident, ou pour un simple contact avec les services de la mairie, pensez aussi à utiliser l'application gratuite pour smartphone L'UNION CONNECT.

Mairie de L'Union
6bis av. des Pyrénées
31240 L'UNION
Tél . 05 62 89 22 89



appli l'union connect



mairie-lunion.fr